

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2013

PLFSS 2014 - (N° 1412)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 366

présenté par
M. Morel-A-L'Huissier

ARTICLE 29

À l'alinéa 1, substituer au mot :

« quatre »

le mot :

« trois ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Porter une amélioration rédactionnelle permettant des expérimentations pluri-régionales et plus transversales de la télémédecine, tel est l'objet de du présent d'amendement.